

Pour la profession, après le *Credo*, l'évêque s'assied devant l'autel et dit, se tournant vers la grille du chœur des religieuses :

Veni Sponsa Christi.

La novice répond : *Et nunc sequor in toto corde* et elle vient se mettre à genoux aux pieds de l'évêque.

L'évêque : Ma fille, que demandez-vous ?

La novice : Monseigneur, je demande d'être admise à la profession religieuse dans cet institut des religieuses adoratrices du Très Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ.

L'évêque : Avez-vous sérieusement pensé à ce que vous demandez, et vous êtes-vous bien éprouvée vous-même, pour connaître si vous êtes véritablement appelée à un si saint état ? Vous avez à vous imposer toutes sortes de privations, à vous immoler sans cesse. Il s'agit de faire un choix qui regarde tout le temps de votre vie et d'où dépend votre éternité. . . . Vous êtes encore libre. . . Voyez, avant de vous engager, si vous aurez le courage de persévérer jusqu'à la mort dans le genre de vie que vous voulez embrasser.

La novice : Oui, Monseigneur, je veux, en faisant mes vœux de religion, consacrer ma vie au culte du Précieux Sang de Jésus Christ et à celui de Marie immaculée. Je veux me faire victime pour manifester mon amour à mon Sauveur, et pour procurer le salut des âmes. Je désire monter au Calvaire et m'associer aux souffrances du divin Rédempteur, embrassant pour cela, tous les sacrifices imposés par l'état de perfection que je veux suivre. Connaissant mon indignité, mon extrême bassesse et mon peu de fermeté, je me défie de moi-même, mais j'attends tout de Celui pour qui je quitte tout : j'espère qu'il m'accordera la grâce de persévérer dans le saint état auquel je crois qu'il m'a appelée.

L'évêque : Puisque vous persévérez dans cette bonne volonté, il vous est permis, ma fille, d'accomplir ce que vous avez résolu.

Le Très Saint Sacrement est ensuite exposé et la novice.